



ASBL Mémoire d'Auschwitz
Rue des Tanneurs, 65 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Femmes résistantes et Droits des femmes, un combat toujours d'actualité

Baudouin Massart
ASBL Mémoire d'Auschwitz

Avril 2016

L'image glamour des femmes résistantes n'a pas toujours été garante d'évolution de droits pour les femmes. Cela s'observe encore aujourd'hui en matière d'inégalités salariales et autres sur le marché de l'emploi.

L'égalité femmes-hommes est encore loin d'être une réalité. La journée du 8 mars consacrée aux Droits des femmes est souvent l'occasion de rappeler qu'elle pourrait avoir lieu... toute l'année. À cette occasion, le Parlement bruxellois a mis à l'honneur, cette année, Gabrielle Petit, résistante belge, fusillée le 1^{er} avril 1916 par l'occupant allemand et invité les historiennes Sophie De Schaepdrijver (professeure à la Pennsylvania State University) et Éliane Gubin (professeure à l'ULB) à retracer l'évolution des Droits des femmes depuis la Première Guerre mondiale. Au-delà de l'image « glamour » des résistantes, toutes deux montrent que ces femmes qui sortent du lot ne sont pas forcément garantes d'une évolution des Droits des femmes. Une analyse valable aussi aujourd'hui pour les femmes peshmergas kurdes qui combattent l'État islamique¹. Si leur bravoure est saluée dans le monde entier – y compris par les Kurdes –, leur statut reste encore inférieur à celui des hommes au sein de la société kurde.

L'État est effectivement terriblement masculin et conservateur. S'il tolère quelques écarts en temps de guerre, il aspire au retour à la normale une fois la parenthèse de la crise refermée. Il en a été de même pour la place de la femme dans la société au cours des deux guerres et des après-guerres qui ont suivi. L'État la préfère au foyer plutôt qu'au travail. Sans doute est-ce pour cela qu'encore aujourd'hui elles sont 45 % à travailler à temps partiel contre seulement 10 % des hommes.

Gabrielle Petit, une femme en marge

Cette vision traditionnelle du rôle de la femme est fondamentale pour comprendre l'histoire de Gabrielle Petit. Si elle devient une résistante et une héroïne, c'est parce qu'elle ne rentre pas dans la moule de la société conformiste, explique l'historienne Sophie De Schaepdrijver, spécialiste de la Première Guerre mondiale. De nature insoumise, Gabrielle Petit veut devenir institutrice. Mais la mère supérieure de son école s'y oppose, « parce qu'elle a provoqué l'autorité. » Elle quitte l'école et, à 15 ans, devient bonne d'enfants à Bruxelles.

¹ *Les femmes peshmergas, héroïnes trompeuses de la société kurde*, Slate.fr, 09.10.2014
<http://www.slate.fr/story/92691/kurdistan-irakien-femmes-peshmergas> (consulté le 21.04.2016)

Réalisant que les emplois de servante sont sans avenir, elle enchaîne les boulots de salariée : lingère dans un hôtel, serveuse dans un café, vendeuse... Lorsque la guerre éclate, elle rejoint la Grande-Bretagne où l'espionnage britannique la contacte. Pour elle, c'est une véritable promotion sociale. Elle prend des risques, visite les arrières et fait des rapports très fouillés sur les résultats des offensives britanniques dans le Tournaisis, près du front de Lille et sur l'état des troupes allemandes. Arrêtée début 1916, son caractère « bien trempé » la fait entrer dans la légende : elle ne parle pas et tient tête au tribunal. Elle est fusillée le 1^{er} avril 1916 au Tir national.



*Statue de Gabrielle Petit,
place Saint-Jean (Bruxelles)
© Baudouin Massart*

Après la Guerre, l'État se soucie peu de rendre hommage à ses héros. La société civile et les organisations d'anciens combattants s'en chargent. En 1919, le syndicat des salariés de l'agglomération bruxelloise choisit d'honorer Gabrielle Petit, issue de leurs rangs, à travers une marche de 6 km qui les mènent du boulevard Anspach à l'enclos des fusillés, derrière l'actuel site de la RTBF-VRT. Quelques années plus tard, en 1923, la Ligue patriotique finance sa statue érigée place Saint-Jean à Bruxelles. Gabrielle Petit devient la première femme contemporaine à se retrouver représentée dans l'espace public non seulement belge, mais aussi européen. Malheureusement, ce bel élan patriotique d'après-guerre de reconnaissance vis-à-vis des femmes reste

limité à quelques-unes. Dans l'imagerie guerrière et les mentalités, les femmes sont traditionnellement représentées comme des victimes.

Le retour à la normale

Au cours de 14-18, l'État a incité les femmes à participer à l'effort de guerre. En quoi cela a-t-il été bénéfique aux femmes ? s'interroge Éliane Gubin. Toute la thèse de leur émancipation se base sur l'observation de la société : au niveau de la mode, les jupes raccourcissent, certaines portent même des pantalons. La ménagère paraît « reliftée », la famille se réduit – les familles ont des projets d'ascension sociale pour les enfants –, le marché du travail se transforme avec des métiers qui sortent de la guerre (infirmières...). Les femmes vont quitter les tâches peu qualifiées pour rentrer dans les tâches d'encadrement familial.

Si la guerre a changé le quotidien des femmes, l'État ne l'entend pas de cette oreille. L'objectif de tous les gouvernements de l'époque, c'est le retour à la normale. La priorité est donnée à la reconstruction du pays sur le plan matériel, humain et moral. L'État adopte une politique nataliste faite de mesures répressives et incitatives. Il s'en prend surtout au travail des femmes, qu'il accuse d'être responsables de la faible natalité.

Cette attitude entraîne une grosse déception pour les féministes qui réclament aussi le droit de vote, dont seuls les hommes vont bénéficier à partir de 1921, ainsi que les résistantes – qui doivent le prouver – et les veuves de guerre – sauf si elles se remarient. Maigre compensation : elles peuvent être élues. Mais, au cours de l'entre-deux-guerres, seules trois femmes sont élues à la Chambre et trois autres sont cooptées au Sénat. Au niveau communal, elles ne sont que 196 à être élues en 1921 sur... 23 000 conseillers.

La grande crise de 1929 renforce l'État dans sa conviction : les femmes doivent regagner leurs foyers et laisser l'emploi aux hommes. Pour les y contraindre, il prend des mesures coercitives, comme, en 1933, celle de réduire de 25 % les traitements des femmes fonctionnaires épouses de fonctionnaires.

Pas plus d'impact avec la Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale ne va pas contribuer davantage à l'évolution des mentalités. L'engagement des femmes dans la Résistance est souvent lié à leur formation, leur éducation et à leur participation au monde du travail. Mais, même dans la Résistance, à quelques exceptions notables, telles Andrée de Jonghe en Belgique ou Lucie Aubrac en France – pour ne citer qu'elles –, elles n'occupent que des fonctions subalternes. « Elles se sont souvent livrées à des actions qui n'ont pas toujours laissé de traces, parce qu'elles s'inscrivaient dans le prolongement de leurs attributions habituelles : hébergement, nourriture, dactylographie et secrétariat²... » La Résistance reste une affaire d'hommes, qui reflète la répartition des rôles de l'époque. Qui plus est, « une grande partie des femmes ne sont pas déclarées comme résistantes et sont retournées dans leur foyer. Les résistantes ont participé à leur propre effacement³ (...). » À travers une étude sur la résistance dans le Hainaut, Fabrice Maerten, du Ceges⁴, dresse les mêmes constats. L'implication des femmes est réelle, mais limitée. Et même là, les clichés persistent : les femmes servent avant tout de couverture. La Résistance est bien consciente que l'occupant partage sa vision de la féminité, qui incarne l'innocence, la fragilité et l'ignorance. Du coup, elles échappent plus facilement à la répression.



*Le monument aux déportées politiques –
Parc Georges Henri à Woluwe-Saint-Lambert
© Baudouin Massart*

Dans la pratique, « la plupart des résistantes ne luttent pas pour un changement de société (...), mais plutôt pour une restauration de celle-ci⁵. » Toutefois, la permanence du danger favorise le développement de rapports plus égalitaires entre femmes et hommes de la Résistance. À la Libération, nombre de résistantes éprouveront bien des difficultés à se réadapter à la condition féminine que leur impose la société.

² Laurence Thibault (dir.), *Les femmes et la Résistance. Cahiers de la Résistance*, Paris, La Documentation française, 2006, p. 13.

³ *Ibid.*, p. 151.

⁴ Fabrice Maerten, « La Résistance, facteur d'émancipation des femmes ? Le cas du Hainaut », in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, 1998.

⁵ Fabrice Maerten, p. 205

Ce n'est qu'un début...

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le bouleversement des mentalités s'opère plutôt au niveau social et mental, observe l'historienne Éliane Gubin. Avec la montée en puissance de la psychologisation de la société, la recherche du bonheur devient un mot d'ordre. La famille vole en éclats. Le féminisme engrange des résultats, avec en 1948, l'octroi du vote aux femmes. Les années suivantes voient l'ouverture de fonctions jusque-là inaccessibles aux femmes. En 1966, la grève des travailleuses de la FN donne un nouveau souffle au féminisme avec des revendications totalement neuves, qui ouvrent la voie à la libération des corps, la révolution sexuelle, et à la planification des naissances... Au cours des années 1980, on assiste à l'émergence d'un féminisme institutionnel et à la formation d'un féminisme d'État, avec, entre autres, l'apparition de l'égalité des chances comme politique fédérale en 1985.

L'égalité formelle est atteinte, mais il y a des limites. Aujourd'hui, si l'on observe le marché du travail⁶, on est en droit de se poser des questions. En 2013, le taux d'emploi des femmes est de 61,3 % contre 72,3 % pour les hommes, et une femme gagne en moyenne 10 % de moins par heure que son homologue masculin. Quant aux fonctions dirigeantes, pour l'année 2012, les femmes ne représentent que 10,1 % des membres des Conseils d'administration des entreprises cotées en bourse et 7,1 % des entreprises non cotées, 11,6 % des directeurs généraux des Services publics fédéraux et 23 % des membres des autorités académiques. Dans les faits, observe Éliane Gubin, les mentalités n'ont pas accompagné les changements législatifs. Et ce changement de mentalités, nos sociétés conformistes ne sont pas encore prêtes à l'accepter.

 <p>FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</p>	<p><i>Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.</i></p> <p><i>À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.</i></p> <p><i>Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.</i></p>
--	--

⁶ Chiffres de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes - <http://igvm-iefh.belgium.be/fr>